

Activités de l'Association

En 2024, le comité s'est réuni à 5 reprises et l'Assemblée générale s'est tenue le 14 juin 2024 à Penthalaz (VD) en présence de 19 membres de l'Association. Les partenaires de la filière ont pu faire part de leurs actualités respectives. Cette assemblée donne toujours l'opportunité d'échanger avec les organisations professionnelles et nos principaux partenaires commerciaux. En marge de l'Assemblée, les membres ont pu visiter le centre logistique de Planzer à Penthalaz. A souligner encore que le comité s'entretient une fois par année avec une délégation d'IP-Suisse afin d'échanger sur les thématiques d'actualité.

Au total, les représentants de l'ACCS ont pris part à une quinzaine de séances, essentiellement au sein de swiss granum et du comité de la FSPC, pour représenter les intérêts des centres collecteurs (conditions de prise en charge, prix indicatifs, etc.).

Récolte 2024 et situation globale du marché

Avant la récolte 2024, les négociations de prix des céréales panifiables ont débouché sur une augmentation de Fr. 1.50/dt pour le blé panifiable. Cette augmentation répond aux différentes manifestations paysannes du printemps 2024 et devrait avoir le soutien de la grande distribution, qui s'est engagée à respecter les prix indicatifs décidés par les filières.

Les prix sont primordiaux, mais sans quantité, les choses se compliquent. Avec une récolte 2024 à un niveau historiquement bas et de nombreux problèmes de qualité (contamination par des mycotoxines, faibles poids à l'hectolitre, etc.), la réception a mis les centres collecteurs face à des défis de taille.

Pour les céréales fourragères, les négociations de prix indicatifs n'ont malheureusement pas abouti, les attentes des producteurs de céréales et des engraisseurs étant une fois de plus trop divergentes. Cette situation, couplée à une protection à la frontière insuffisante et aux faibles rendements de la récolte 2024, affaiblit encore la rentabilité des céréales fourragères. L'évolution des surfaces montre un net recul des surfaces d'orge pour la récolte 2024, mais également pour la récolte 2025 ! Il faut maintenant attendre les décomptes finaux de la récolte 2024 pour déterminer l'impact concret sur les prix aux producteurs, qui pourraient par la suite influencer les surfaces semées en automne 2025.

Au niveau des oléagineux, les prix mondiaux se sont stabilisés à un bon niveau. Les prix aux producteurs ont légèrement progressé par rapport à la récolte 2023, ce qui est positif et devrait encourager les producteurs à augmenter les surfaces à l'avenir. A court terme, l'évolution des surfaces ou des ventes de semences de colza sont néanmoins à la baisse, ce qui est regrettable.

Si certains moyens de production ont également retrouvé un niveau de prix acceptable, les centres collecteurs (et les échelons en aval de la filière) sont

toujours confrontés à des coûts importants. Cela est d'autant plus problématique que ces coûts sont à reporter sur de faibles quantités cette année. La situation économique des centres collecteurs est donc particulièrement préoccupante.

Approvisionnement en céréales panifiables

Après la récolte et les premières analyses de qualité, force a été de constater que malgré des stocks importants (près de 110'000 t), il manquerait de la marchandise d'ici à la récolte 2025. Les quantités panifiables de la récolte 2024 ont en effet à peine atteint 250'000 t. Le rendement moyen en blé panifiable se situe à seulement 37.2 dt/ha selon les estimations de swiss granum... contre 56.7 dt/ha en moyenne des dernières années, ce qui représente une baisse de 35 % !

Face à ce manque de céréales panifiables à transformer, swiss granum, l'interprofession, a demandé une augmentation du contingent d'importation de 60'000 t pour l'année 2025. Cette augmentation, pour autant qu'elle soit acceptée par le Conseil fédéral, permettra d'une part aux meuniers d'avoir assez de matières premières et, d'autre part, d'éviter d'importer encore davantage de produits finis. Dans l'intérêt de la filière, mieux vaut importer des céréales que du pain !

Selon les estimations, ces quantités supplémentaires seront juste suffisantes pour assurer la transition, sans pénaliser la récolte 2025 par des stocks trop importants.

La première tranche de 40'000 t du contingent, libérée le 8 janvier 2025, a été dédouanée en quelques heures seulement, signe que les besoins en céréales panifiables sont présents. La deuxième tranche (30'000 t) sera libérée début février.

De manière générale, les fortes fluctuations de rendement constatées ces dernières années impactent les centres collecteurs et complexifient la problématique des capacités de stockage dans nos entreprises.

Initiative sur la biodiversité et initiative "végane"

L'initiative sur la biodiversité n'a convaincu que 36.7 % des citoyens. Au vu de la campagne de votation, menée presque exclusivement par l'agriculture, il faut constater que près de deux tiers de la population soutiennent les paysans et sont conscients à la fois de la qualité du travail et de l'importance des efforts fournis au cours des dernières années pour une agriculture durable et respectueuse de l'environnement.

L'ACCS se réjouit de ce résultat net et regrette de devoir déjà préparer les prochaines votations. Les discussions sur l'initiative à l'intitulé trompeur « pour une alimentation sûre », également appelée initiative végétane, ont débuté. Un fourre-tout qui reprend les thèmes de l'eau propre, de la biodiversité et de la consommation de viande. Les initiants ne se fatiguent pas, malheureusement, et reviennent à la charge. C'est lassant !

Les filières agro-alimentaires devront à nouveau se mobiliser pour faire refuser cette initiative au peuple.

Transport par rail

Le transport par rail fait sens à bien des égards. Il est même parfois presque indispensable pour des clients difficilement accessibles par la route. Mais la politique de CFF Cargo, visant des économies, laisse planer un doute sur le maintien de bon nombre de gare de chargement. Nos partenaires commerciaux s'engagent afin que la variante rail reste une solution pour le plus grand nombre de centres collecteurs, sans que cela ne deviennent trop complexe au niveau logistique. Il serait regrettable et peu compréhensible pour le citoyen que l'entier de la production suisse doivent transiter par la route, déjà à saturation.

Manifestations paysannes et PA 2030

Les premiers mois de 2024 ont été le théâtre de nombreuses manifestations paysannes à travers tous les pays. Les revendications des manifestants : une diminution de la charge administrative, une meilleure reconnaissance de leur travail et une augmentation des prix.

Il faut vivement espérer que ces revendications soient intégrées dans la politique agricole, à court terme, mais surtout à long terme dans le cadre de la PA 2030.

Les travaux préparatoires de la PA 2030 ont débuté, mais ils sont pour le moment à l'état de concept global. Les travaux vont encore durer plusieurs années avant d'avoir des projets d'ordonnances sur lesquels prendre position.

A chaque réforme de la politique agricole, l'ACCS soutient les prises de position et interventions des producteurs, afin d'éviter l'écologisation croissante de notre secteur d'activités. Le Comité de l'ACCS s'engage pour que les différentes mesures permettent d'au moins maintenir les volumes actuels. Dans un courrier adressé à l'OFAG, l'ACCS fait observer que les centres collecteurs sont confrontés à une augmentation des livraisons avec des charges élevées due à une réduction des herbicides, à une baisse des rendements due à la diminution de la fumure azotée, à des difficultés à gérer des cultures de niche en petites quantités qui bloquent des cellules et à une diminution de la qualité de céréales, notamment les teneurs en protéine.

Par ce courrier, l'ACCS souhaite rendre l'OFAG attentif aux enjeux non seulement pour la production, mais également pour les échelons en aval, dans le cadre de la future politique agricole. Les aspects agronomiques (rendement, qualité des récoltes) doivent rester au cœur des préoccupations, notamment en garantissant une fumure adaptée aux besoins des plantes et une utilisation de produits phytosanitaires permettant une récolte saine et adaptée aux besoins des transformateurs.

Assemblée générale 2025

L'Assemblée générale de l'ACCS aura lieu le mercredi 11 juin 2025. Merci de d'ores et déjà réserver la date !

Olivier Sonderegger, Président ACCCS